

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Salle de la Mairie de CHAVEIGNES le :  
Mardi 10 mai 2016 à 20 H 00

Et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.  
Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Le Maire,  
Philippe DUBOIS

### **ORDRE DU JOUR**

- ✓ Approbation du compte rendu du 12 avril 2016
- ✓ Commission d'aménagement foncier pour la déviation de Richelieu : désignation d'un représentant de la commune et de deux propriétaires de biens fonciers non bâtis
- ✓ Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine : modification des statuts
- ✓ Travaux de voirie : mission de maîtrise d'œuvre
- ✓ Questions diverses

### **Séance du 10 mai 2016**

L'an deux mil seize, le dix mai, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 04 mai 2016, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe DUBOIS, Maire.

Etaient présents : Philippe DUBOIS, Éric DEVIJVER, Françoise MANCEAU, Alain MONTAS, Marie-Rose MÉRON, Raymond LAMBESEUR, Arlette ARNAULT, Catherine JEAN, Pierre LEFEVRE, Olivier DESMÉ, Dominique DARDENTE, Cynthia DIEU-COURRÈGES.

Etaient absents : Paul KAELBEL, Éric NAVARRE, Francisco LUCIO-DOMINGUEZ.

Françoise MANCEAU a été élue secrétaire de séance.

### **DELIBERATION N°2016-05-10-01** **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 12 AVRIL 2016**

Aucune observation n'ayant été formulée, le compte rendu de la séance du 12 avril 2016 est approuvé à l'unanimité.

### **DELIBERATION N°2016-05-10-02** **COMMISSION D'AMENAGEMENT FONCIER POUR LA DEVIATION DE RICHELIEU** **DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE** **ET DE DEUX PROPRIETAIRES DE BIENS FONCIERS NON BATIS**

Monsieur Le Maire fait connaître que par lettre du 11 avril 2016, Monsieur Le Président du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire l'a invité à faire procéder par le conseil municipal à l'élection des propriétaires, appelés à siéger au sein d'un groupe de travail qui aura à étudier les possibilités de constitution d'une Commission Communale ou Intercommunale d'Aménagement Foncier liée avec l'achèvement de la déviation de Richelieu.

#### a) Election par le Conseil Municipal de 2 propriétaires de biens fonciers non bâtis

L'avis invitant les candidats à se faire connaître a été affiché en mairie, le 20 avril 2016, soit plus de quinze jours avant ce jour.

Se sont portés candidats, les propriétaires de biens fonciers non bâtis ci-après : Monsieur Jackie LECOMTE et Monsieur Christian DAMOUR qui sont de nationalité française qui jouissent de leurs droits civiques, ont atteint l'âge de la majorité et possèdent des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune.

La liste des candidats est donc ainsi arrêtée : Monsieur Jackie LECOMTE et Monsieur Christian DAMOUR. Il est alors procédé à l'élection, à bulletins secrets, dans les conditions fixées par l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales.

Le nombre de votants étant de 12 (douze), la majorité requise est de 7 (sept) voix.

Ont obtenu au premier tour :

Monsieur Jackie LECOMTE domicilié 1 rue du 19 mars 37120 CHAVEIGNES -----12 voix

Monsieur Christian DAMOUR domicilié 1 Le Marais 37120 CHAVEIGNES -----12 voix

Compte tenu des voix recueillies par chacun d'entre eux, au cours des tours successifs, Monsieur Jackie LECOMTE et Monsieur Christian DAMOUR sont élus membres en tant que propriétaire de biens fonciers non bâtis.

#### b) Désignation d'un Conseiller Municipal

Il appartient également au Conseil Municipal de désigner un conseiller pour siéger, au côté du maire, au sein du groupe de travail.

Se porte candidat, en séance, le conseiller municipal ci-après : Monsieur Raymond LAMBESEUR

Après en avoir délibéré, le conseil désigne Monsieur Raymond LAMBESEUR domicilié 21 Avenue de la Coupure du Parc 37120 CHAVEIGNES

**DELIBERATION N°2016-05-10-03**  
**PARC NATUREL REGIONAL LOIRE ANJOU TOURAINE : MODIFICATION DES STATUTS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-20,

Vu la délibération du Comité syndical du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine en date du 5 mars 2016 ayant approuvé la modification de ses statuts afin de l'adapter notamment aux évolutions institutionnelles et de simplifier la composition et le fonctionnement de certains collèges,

Vu ci-annexé le projet de modification des statuts du Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

✓ Emet un avis favorable à la modification des statuts du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire Anjou Touraine, portant sur la fusion des collèges régionaux et départementaux, sur la représentativité au sein des communes nouvelles et sur la possibilité donnée aux élus régionaux et départementaux de s'attribuer pouvoir entre eux et à des membres du Bureau du Parc, et ce, conformément au projet annexé à la présente délibération.

✓ Approuve le projet de modification des statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine,  
✓ Charge Madame/Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération, dûment exécutoire, au Président de du Syndicat Mixte de Gestion du Parc naturel régional Loire Anjou Touraine.

✓ Autorise Madame/Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**DELIBERATION N°2016-05-10-04**  
**TRAVAUX DE VOIRIE : MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de voirie en 2016 sur les voies Route de Thuet, Rue de Verrières.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la proposition du bureau d'études SAS AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT sise à Azay-Le-Rideau pour un montant de 4 200.00 Euros TTC ; Il autorise le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

**DELIBERATION N°2016-05-10-05**  
**QUESTIONS DIVERSES**

Le Conseil Municipal discute :

- ✓ De la cession prochaine de la RD 757 à la commune à partir de la commune de Richelieu jusqu'au rond-point, soit une longueur de 2 kms, de l'aménagement envisagé, de l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France qui préconise la plantation d'arbres, de l'aide qu'apporte l'ADAC du Conseil Départemental et de la prochaine réunion avec le Conseil Départemental,
- ✓ De l'organisation du Marché Fermier le 16 octobre 2016 : les graines ont été distribuées dans les écoles, proposition de confection de maillots, des parkings, de la réalisation d'une rétrospective des 20 années ... Une réunion est fixé pour le mardi 07 juin à 20 h 00,
- ✓ Du Chaveignes Contact qui a été distribué et des retours d'inscription à la journée de mise à niveau du Code de la Route,
- ✓ Des manifestations organisées par le Comité des Fêtes de Chaveignes : randonnées pédestre, cycliste et équestre du 15 mai 2016, voyage du 18 juin et journée du 02 juillet avec feu de Saint Jean et Feu d'Artifice,
- ✓ Des dates des élections en 2017 : 23 avril et 7 mai pour les présidentielles, 11 et 18 juin pour les législatives,
- ✓ Des barnums appartenant à la CCPR nettoyés à Chaveignes par une entreprise privée mandatée par la CCPR,
- ✓ De la réalisation de la vente du dernier terrain du lotissement,
- ✓ De la réalisation de la voie verte par la CCPR,
- ✓ De l'installation du columbarium,
- ✓ De la peupleraie au Buisson Penot qui a besoin d'être aménagée, voir abattue. Le vent a couché les arbres,
- ✓ De l'aménagement des terrains situés le long du Chemin Route de Tours, dénoncé par Dominique DARDENTE, avec l'usage éventuel du droit de préemption,
- ✓ De la prochaine réunion « Communication » le samedi 04 juin à 9 h 30,
- ✓ De l'actualité du SMICTOM : bilan financier, les divers projets,

La prochaine réunion est fixée au mardi 14 juin 2016 à 20 h 00.

Aucune question n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est déclarée close.